

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 21 avril 2022**

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2022

**DL-20220421-005**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un avril, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		X
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Hervé GINET	X		Emilie NGUYEN		X
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Jean-Marc BODET	Guy MONNIN
Annie GRIMAUD	Anne-Christine DUBOST
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Jean-Pierre GAITET
Margaux CHAROUSSET	
Emilie NGUYEN	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Jean COMTET	79,3 %	29	23	27



### FINANCES

#### **Demande de subventions dans le cadre du projet d'extension du système de vidéoprotection**

Jean-Pierre GAITET, Maire, informe l'Assemblée que l'amélioration et l'extension des systèmes de vidéoprotection sont des actions potentiellement éligibles à différents dispositifs d'aides financières. A ce titre, la Commune de Miribel a pu bénéficier en 2021 du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'implantation de 6 caméras.

Il propose de déposer une nouvelle demande d'aide financière auprès de l'Etat (FIPD 2022) pour l'implantation de 8 nouvelles caméras sur le territoire communal, mais également auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Ain.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 41 551 € HT. Le plan prévisionnel de financement est décrit comme suit :

Intitulé	Dépenses H.T.	Intitulé	Recettes H.T.
<b>Déploiement de 8 nouvelles caméras de vidéoprotection</b>	41 551 €	<b>Subvention Etat FIPD 2022 (40%)</b>	16 620 €
		<b>Subvention Région AURA (20%)</b>	8 310 €
		<b>Subvention Département (20%)</b>	8 310 €
		<b>Autofinancement (20%)</b>	8 311 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 551 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 551 €</b>

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD 2022, l'attribution d'une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'attribution d'une subvention auprès du Département, pour financer le projet d'extension du système de vidéoprotection de la commune de Miribel.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 21 avril 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

